



RÉUNION EXTRAORDINAIRE
CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN
Le 3 juillet 2025 à 19 h - Salle Ernest-Richard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Divulcation de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Points à l'ordre du jour :
 - 4.1. Première lecture de l'arrêté no 83-2025 portant sur la fermeture et la cession des intérêts d'une rue future dans la municipalité de Shippagan
 - 4.2. Deuxième lecture de l'arrêté no 83-2025 portant sur la fermeture et la cession des intérêts d'une rue future dans la municipalité de Shippagan
 - 4.3. Lecture intégrale de l'arrêté no 78-2025-02 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan
 - 4.4. Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté no 78-2025-02 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan
 - 4.5. Offre de service – Étude de faisabilité d'un hôtel à Shippagan
 - 4.6. Reconnaissance du circuit de la Véloroute Péninsule acadienne sur le territoire de la municipalité de Shippagan
 - 4.7. Nomination de trois membres au Conseil d'administration du Club Pickleball-Shippagan Inc.
 - 4.8. Ouverture des soumissions – réfection de l'avenue Hôtel-de-Ville
5. Levée de l'assemblée
6. Parole au public

Elise Roussel
Greffière